

ORDRE DU JOUR

Séance du Conseil Municipal

2 mars 2026

- I/ Avis de la commune de Morteau sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant programme local de l'Habitat (PLUi-H) du Val de Morteau
- II/ Budget 2026
 - 1) Vote du budget primitif 2026
 - 2) Vote des taux de la fiscalité directe locale 2026
- III/ Convention d'achat d'eau potable en gros avec la commune de Montlebon
- IV/ Aménagement urbain
 - 1) Echanges de terrain Avenue des marchandises
 - 2) Garantie d'emprunts souscrits par Habitat 25 pour l'acquisition en VEFA de 2 logements 11 rue Brugger
- V/ Forêt communale
 - 1) Complément à l'état d'assiette, dévolution et destinations des coupes de bois de l'année 2026
 - 2) Parrainage de 5 ruches supplémentaires auprès des Ruchers de Villers
- VI/ Aide à l'installation de commerces en centre-ville
- VII/ Tarifs du camping municipal
- VIII/ Personnel municipal
 - 1) Rémunération des missions de mise sous pli électorale
 - 2) Modification au tableau des emplois permanents statutaires de la collectivité
 - 3) Avenant n°3 à la convention de mise à disposition de locaux, de moyens et de personnels avec la Communauté de Communes du Val de Morteau
- IX/ Informations diverses